

Acte N° 2022-09

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 20 mai 2022,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Prend l'acte suivant :

OBJET : Echanges sur le rapport d'évaluation de l'établissement par le HCERES

En appui du document joint en annexe, le Conseil d'administration est informé de l'évaluation de l'établissement par le HCERES. Les membres du Conseil d'administration ont échangé sur les thématiques portant sur la recherche, l'évaluation des formations, le support apporté à la recherche, la place des TICE, les relations internationales et la gouvernance.

Fait à Lyon, le 23 mai 2022

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER